



SIMON JOLIN-BARRETTE

Cette semaine, dans le cadre de ma chronique hebdomadaire, je tiens à vous informer de ma vision du développement économique au Québec qui devrait, selon moi, se faire de façon responsable et durable. Bien que je sois d'avis qu'il est primordial d'encourager la mise en place de projets destinés à créer de la richesse et des emplois, je considère qu'il est également important d'évaluer les impacts environnementaux, notamment, pour le bien des générations futures.

À titre d'exemple, ma formation s'oppose depuis plusieurs mois à la construction de la cimenterie McInnis de Port-Daniel en Gaspésie, un projet que nous estimons irresponsable sur le plan environnemental. Nous déplorons, tout d'abord, le fait que le gouvernement refuse de soumettre le projet à une consultation par le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). Il faut mentionner que l'enjeu environnemental dans ce dossier est particulièrement préoccupant puisqu'on évalue que ce projet produira annuellement environ 2 millions de tonnes de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de la production de 800 000 voitures qui parcouraient une distance de 15 000 km dans une année.

De plus, ce projet qui demande un investissement de 450 millions en argent public va créer environ 400 emplois, dont uniquement la moitié seront des

emplois permanents. Nous considérons qu'il est démesuré d'investir une somme aussi importante dans un projet créant aussi peu d'emplois et qui ne règlera certainement pas la problématique de l'important taux de chômage en Gaspésie (14,3 %).

En bref, pour moi, le développement économique durable constitue une approche moderne et cohérente qui prend en compte les intérêts économiques, mais également les impacts environnementaux. En ce sens, j'estime qu'à long terme, négliger l'environnement dans ce genre de projets pourrait non seulement être à l'origine de conséquences écologiques notables, mais aussi entraîner d'importants coûts monétaires à l'État en raison des dommages collatéraux.

Bonne semaine!

Faites parvenir vos questions au député Simon Jolin-Barrette via direction@laurierjournal.com.



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens